



MICHEL MAHIEU

1943 – 2019

ISABELLE HEENEN

1952 - 2019



COUR DE CASSATION DE BELGIQUE

HOF VAN CASSATIE VAN BELGIË

Chambres Réunies
Audience du 6 décembre 2019

Verenigde Kamers
rechtszitting van 6 december 2019

Décès de
Overlijden van

MICHEL MAHIEU
Avocat à la Cour de cassation
Ancien bâtonnier

ISABELLE HEENEN
Avocat à la Cour de cassation

SECRETARIAAT VAN DE EERSTE VOORZITTER
SECRETARIAT DE LA PREMIÈRE PRÉSIDENCE



**Michel, Paul, Gabriel,
Marie, Ghislain, Mahieu**

- ✓ Né à Uccle le 25 juillet 1943
- ✓ Docteur en droit (UCL, juillet 1965)
- ✓ Licence en notariat (UCL, septembre 1965)
- ✓ Licence en droit et économie des assurances (UCL, septembre 1968)
- ✓ Avocat au barreau de Bruxelles en 1965
- ✓ Avocat à la Cour de cassation en 1999
- ✓ Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de cassation, de 2010 à 2012
- ✓ Décédé à Waterloo le 25 avril 2019 dans sa 76^e année et entouré de l'affection des siens



Isabelle, Rose, Jeanne, Heenen

- ✓ Née à Ixelles le 07 janvier 1952
- ✓ Licence en droit (ULB) en 1974
- ✓ Avocat au barreau de Bruxelles en 1974
- ✓ Avocat à la Cour de cassation en 2000
- ✓ Décédée à Auderghem le 03 février 2019 dans sa 67^e année

La Cour de cassation s'est réunie le 6 décembre 2019 à 9 heures 30 en audience publique et en robes noires, en la salle des audiences ordinaires.

Après avoir déclaré l'audience ouverte et rappelé à la Cour le point porté à l'ordre du jour : entendre prononcer l'éloge funèbre de Monsieur Michel Mahieu, avocat à la Cour de cassation, ancien Bâtonnier du barreau de la Cour de cassation, et de Madame Isabelle Heenen, Avocat à la Cour de cassation, le premier président donne la parole à Madame le Bâtonnier Jacqueline Oosterbosch qui s'exprime dans les termes ci-après reproduits.

Ensuite, elle donne la parole au procureur général qui s'exprime dans les termes ci-après reproduits.

Enfin elle prend la parole elle-même et prononce le discours ci-après reproduit.

Het Hof van Cassatie is op 6 december 2019 om 9.30 uur samengekomen in openbare rechtszitting, in zwarte toga, in de zaal van de gewone rechtszittingen.

Na de zitting geopend te hebben verklaard, herinnert te hebben aan het geagendeerde punt, te weten het horen van de rouwredes over de heer Michel Mahieu, advocaat in het Hof van Cassatie, gewezen stafhouder van de balie bij het Hof van Cassatie en over Mevrouw Isabelle Heenen, advocaat aan voormelde balie van het Hof van Cassatie, verleent Mevrouw de eerste voorzitter het woord aan Mevrouw de Stafhouder Jacqueline Oosterbosch, die de navolgende rede uitspreekt.

Vervolgens verleent zij het woord aan de procureur-generaal die de hieronder weergegeven toespraak houdt.

Tenslotte neemt zij zelf het woord en drukt zich uit in de navolgende bewoordingen.

DISCOURS DE MADAME JACQUELINE OOSTERBOSCH
Bâtonnier du Barreau de la Cour de cassation

-0-

REDE VAN MEVROUW JACQUELINE OOSTERBOSCH
Stafhouder van de Balie van het Hof van Cassatie

Mevrouw de Eerste Voorzitter,
Monsieur le Procureur général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Dames en Heren Advocaten-generaal,
Waarde Confraters,
Mesdames et Messieurs,

Le 26 avril 1999, Maître Michel Mahieu était nommé avocat à la Cour de cassation ; ce fut un de ses nombreux bonheurs professionnels (fêté paraît-il avec un monceau d’huitres à Carnac). Le 1er juillet 2013, Monsieur le Bâtonnier Michel Mahieu démissionnait du barreau de cassation pour raison de santé ; ce fut pour lui, qui aimait tant son métier d’avocat, une décision difficile dans des moments qui ne l’étaient pas moins. Ce n’est pas sans émotion que le barreau avait appris ce départ qui laissait un vide considérable.

Michel Mahieu est né le 25 juillet 1943 dans une famille d’avocats (son père, son oncle, son grand -oncle l’étaient), une famille bienveillante (la gentillesse – au sens noble du terme- des Mahieu est légendaire au barreau de Bruxelles). Il y a construit

une aptitude au bonheur, à la tolérance et au succès peu commune.

De son enfance, de ses études à l'École Ste Jeanne d'Arc et à l'Institut St Joseph puis au Collège St Pierre, du scoutisme et de son expérience d'enfant de chœur, il gardera, entre autres, l'amour des rituels : religieux, civils ou familiaux et des décors et paroles qui les font vivre. Avec une prédilection pour celles-ci, surtout dites en langue française ! Il aimait tout dans cette langue, son vocabulaire - cherchant le sens et l'histoire des mots - , sa sonorité (il ne détestait pas être un brin théâtral) et sa graphie (il avait paraît-il horreur des fautes d'orthographe) ; il en aimait aussi la grammaire (sauf le subjonctif imparfait et dont en sa mémoire je bannis l'usage dans cet hommage). La langue française fut pour Michel Mahieu un instrument de bonheur ; toute communication écrite – mêmes ses paperolles, sorte de sms avant l'heure- lui donnait l'occasion d'en utiliser les finesses et il se délectait de tous les genres de jeux de mots du plus simple au plus complexe.

Après des candidatures aux Facultés Universitaires St Louis, Michel Mahieu obtient à l'UCL un doctorat en droit avec la plus grande distinction en juillet 1965 et en septembre de la même année une licence en notariat avec grande distinction. Ensuite, déjà boulimique de savoirs, il enchaîne avec une licence en droit et économie des assurances. Il prête serment au barreau de Bruxelles le 1er septembre 1965 et remplit avec le même bonheur et la même efficacité les charges auxquelles il est appelé que ce soit au Jeune Barreau, au Bureau de Consultation et défense, au conseil de l'Ordre ou comme directeur de la formation. Au sein du barreau de cassation, il rejoindra le conseil de l'Ordre en septembre 2007 et en sera le bâtonnier attentif de 2010 à 2012.

Parallèlement à sa carrière d'avocat, Michel Mahieu poursuivra une carrière académique féconde aux Facultés St Louis, notamment comme professeur ordinaire chargé du cours des Sources et principes du droit. Il est l'auteur de nombreux articles et monographies. Parmi ses nombreuses activités scientifiques, certaines lui tenaient à cœur plus que d'autres parce qu'elles alliaient travail et amitié, notamment les comités de rédaction du JT et de la RGAR où il retrouvait ses comparses avec un plaisir toujours renouvelé.

Mais c'est à l'adolescence que celui qui n'était encore que Michel Mahieu rencontra celle qui sera la source de ses plus grands bonheurs, son épouse, Christine Tchaoussoglou. La légende - encore une, elles sont légion quand on parle de Michel Mahieu- raconte qu'ils avaient un commun intérêt pour les Dinky Toys ; j'en déduis qu'ils avaient déjà l'un pour l'autre assez d'amour pour admettre leurs mutuelles idiosyncrasies. La famille qu'ils fonderont, avec les enfants Pierre Olivier, Corinne, Laurent et Stéphanie et ensuite les petits-enfants, sera le socle de son monde. La lignée de juristes n'est pas interrompue, Pierre Olivier et Corinne ont fait des études de droit et P.O est avocat.

Het is niet mogelijk over Michel Mahieu te spreken in gescheiden vakjes: de advocaat, de professor, de echtgenoot, de vader, de vriend, de collega of zelfs maar de mens. Zozeer doorkruisen en doordringen al deze aspecten van zijn leven elkaar.

Hij was altijd vriendelijk, hartelijk zelfs. Vulgariteit haatte hij. Ijdelheid was hem vreemd. Discretie en kalmte kenmerkten hem. Nooit uitte hij woede, minachting of ergernis. Zijn taalgebruik was verzorgd, zijn argumentatie volhardend. Deze houding sterkte hem in het professioneel leven. Zij maakte hem

tot een bekwame onderhandelaar, een vastberaden verdediger en een gewaardeerde confrater.

Als professor was Michel Mahieu een gelukkig man. Hij doceerde graag en hield van zijn studenten. Hij was ook een van de laatsten die uitgebreid de tijd nam voor het mondeling examen. En de studenten waardeerden hun prof. Een liefdevol en hartelijk ritueel herhaalde zich jaar na jaar: het applaus toen professor Mahieu het auditorium binnentrad. Het had iets weg van het optreden van een geliefde acteur die door zijn publiek verwelkomd wordt.

L'intellectuel Michel Mahieu a partagé sa curiosité entre les questions de responsabilité et d'assurance et celles que pose la coexistence de règles nationales et internationales- surtout celles qui garantissent les droits humains. La primauté des unes – même constitutionnelles- ou des autres dans des situations données a occupé une place importante dans sa pensée et sa pratique. L'enseignement du Chanoine Van Camp n'y est sans doute pas totalement étranger. Les collègues du professeur Mahieu aux Facultés St Louis le surnommaient le disciple d'Ulpian. Il s'agissait sans doute de souligner que, comme Ulpian, il considérait la justice aussi comme une vertu. Mais M.Mahieu se défendait de tout jusnaturalisme héritier d'un droit naturel quel qu'il soit et adhérait, pour la description du droit, au paradigme de la complexité et au modèle du réseau élaboré par François Ost et Michel Van de Kerckhove. Cela a influé sur la pratique professionnelle de l'avocat Michel Mahieu qui a, très tôt, invoqué les dispositions du droit européen ou de la CEDH là où beaucoup d'autres s'en tenaient au droit belge. Dans les écrits de procédure de l'avocat Michel Mahieu, conclusions, pourvois ou mémoires, se reflétaient ses fers de lance mais aussi

son amour de la langue et son attitude dans la vie : il ne brusquait jamais le lecteur mais l'amenait – parfois longuement- à suivre le chemin de son raisonnement.

Wat valt er nog meer over de advocaat te zeggen? Niet zoveel meer, behalve dan dat de associatie Gérard et associés duidelijk een ideaal kader was voor de uitoefening van dit beroep. Ten eerste waren Michel en Christine Mahieu altijd samen, net omdat zij zijn secretariaat beheerde. Verder vormden Michel Mahieu, Philippe Gérard, François Tulkens en de andere partners en medewerkers een team van ware vrienden. Allen hielden zij rekening met elkaars werkritme. En tenslotte waren de feestelijke bijeenkomsten georganiseerd door Christine talrijk.

Michel Mahieu était aussi un sage. Entendez par là un homme sachant se ménager des jardins secrets , comme son admiration pour le Général de Gaulle (il possédait tous les ouvrages de ou sur le Général) et des moments secrets ; seul, comme la lecture du Monde, de Libé ou du Canard enchaîné sur sa terrasse, avec whisky et cigarillo ou sa promenade matinale à Carnac pour aller chercher le pain ou le choix d'une nouvelle voiture uniquement par la lecture minutieuse du Moniteur de l'automobile ; ou des moments secrets avec son épouse, comme ces longues courses en voiture (car ils aimaient tous deux conduire) pour rejoindre, même le temps d'un week-end, leur maison à Carnac dans cette Bretagne que Michel chérissait.

L'homme Michel Mahieu, profondément humaniste, généreux, tolérant, curieux des autres modes de pensée et professant la joie comme philosophie de vie -cet homme-détestait la discorde. Très attentif à ses enfants, il comptait sur l'exemple et, m'a-t-on dit, n'intimait jamais d'ordres à respecter.

L'ouverture et la curiosité ne s'imposent pas, elles se vivent et Michel emmenait ses enfants notamment dans les pays de l'Est pour qu'ils apprécient sur pièces. Des défauts ? Ils sont difficiles à découvrir. Peut-être, son calme permanent (il était impossible de le mettre en colère) a-t-il pu être perçu comme un rempart et dérouter ceux qui avaient besoin d'une confrontation des positions ou des sentiments. Peut-être aussi un trop grand amour de la langue française qui l'a souvent amené à souhaiter qu'elle ne change pas, et surtout pas par des emprunts à l'anglais ? Mais c'est là bien peu de chose en somme.

Certes les dernières années de la vie de Michel Mahieu ont été obscurcies par la maladie. Elles ont certainement été difficiles à vivre pour lui, sa famille et surtout son épouse qui l'a accompagné quotidiennement jusqu'à son décès. Mais le barreau de cassation garde en mémoire l'image d'un homme bon, discret mais amenant cordialité et même gaieté dans son sillage, un avocat érudit, créatif, dynamique et tenace dans la défense ; l'image d'un homme dont la vie professionnelle, et la vie simplement, fut pleine de bonheurs et de réussites. C'est ainsi que nous l'avons connu, c'est ainsi qu'il restera dans l'histoire de notre barreau. Au nom de tous ses membres, j'adresse à son épouse, ses enfants et sa famille nos plus sincères condoléances.



DISCOURS DE MONSIEUR ANDRE HENKES
Procureur général près la Cour de cassation

-0-

REDE VAN DE HEER ANDRÉ HENKES
Procureur-generaal bij het Hof van Cassatie

Le 25 avril 2019, nous apprenions le décès de Monsieur le bâtonnier Mahieu, à Waterloo, entouré de l'affection des siens.

Le serment d'avocat à la Cour du bâtonnier Mahieu fut reçu par le premier président Marchal, le 21 mai 1999.

Docteur en droit à l'U.C.L. avec la plus grande distinction, le bâtonnier Mahieu s'est toujours soucié de la formation des jeunes, dirigeant pendant une dizaine d'années les cours de formation professionnelle du barreau. Ce même souci le conduira plus tard au Collège de recrutement des magistrats. Le bâtonnier Mahieu participa activement à la vie du barreau, étant successivement membre de la Commission administrative du Jeune Barreau, assesseur au bureau de consultation et de défense et membre du Conseil de l'Ordre.

L'activité débordante de l'avocat ne brida en rien celle du scientifique, Maître Mahieu étant attaché en qualité d'assistant, d'abord, de maître de conférences, de chargé de cours et, enfin, de professeur, aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Ancien membre du Comité de rédaction du Journal des Tribunaux, le bâtonnier Mahieu fut également longtemps le fidèle chroniqueur des audiences solennelles de notre Cour et de ses rituels d'installation. Ces écrits figurent par ailleurs dans une bibliographie aussi variée qu'abondante qui s'étend sur plusieurs décennies.

Comme avant lui, Madame le bâtonnier Cécile Draps, Monsieur le bâtonnier Mahieu obtint le Prix de la consultation écrite décerné par les anciens présidents de la Conférence du Jeune barreau, faisant ainsi la preuve, dès l'abord, comme le soulignait monsieur le premier président Marchal, qu'il pouvait exceller dans un cabinet de consultation.

Il eut l'occasion d'exceller au sein de notre Cour dans ses matières de prédilection, le droit de la responsabilité civile et des assurances, le droit européen et le droit économique, bénéficiant de l'enseignement et de l'expérience des bâtonniers De Bruyn et Gérard, dont il devint l'associé.

La maladie a peu à peu rattrapé l'homme d'un commerce agréable, en toutes circonstances, qui avait toujours un sourire ou un mot gentil pour son interlocuteur mais, avec un courage qui a forcé l'admiration de tous, jusqu'au bout de ses forces, il a poursuivi ses activités au sein du cabinet Gérard et Associés, honorant ainsi notre barreau et la Cour.



DISCOURS DE MADAME BEATRIJS DECONINCK
Premier Président de la Cour de cassation

-0-

REDE VAN MEVROUW BEATRIJS DECONINCK
Eerste Voorzitter van het Hof van Cassatie

Maître Michel Mahieu s'est effacé dans la discrétion. Il n'est pas entré dans la mort ; c'est plutôt elle qui l'a accueilli après une longue maladie ayant contraint cet homme affable et souriant à se retirer doucement de l'agitation et de la fièvre d'un monde où le paraître laisse peu de place aux infirmités de l'âme et du corps.

Il était né le 25 juillet 1943 dans une commune bruxelloise. Il est d'autres terres plus belles et que, je crois, il aurait peut-être préférées pour voir le jour. S'il avait pu, il se serait sans doute fait naître en Bretagne, à Carnac, où, en dépit d'un agenda débordant, des décennies durant, il rejoignait régulièrement une maison devenue le centre de ralliement de sa famille et d'amis proches, un havre de paix et le cœur de sa vie. Toute son existence a en effet été marquée par ce double attachement : d'un côté, sa table de travail couverte de dossiers à Bruxelles ; de l'autre, les sentiers côtiers regardant l'horizon bleu clair du golfe du Morbihan.

Son père, un oncle et un grand-oncle sont avocats, auxquels une légende familiale ajoute un certain Michel Mahieu, membre du Conseil de Brabant en 1789.

Après le collège Saint-Pierre, il choisit le droit. Avec le recul, et sans compter son ascendance, cette discipline s'impose à celui qui possédait tous les talents pour y exceller : le goût de la recherche, le sens de l'argumentation, la passion de l'écriture, l'art de séduire par une éloquence délicate, l'intuition aussi des causes qu'il serait un jour amené à plaider.

Facultés universitaires Saint-Louis, Université catholique de Louvain, le parcours est sans faute, les grades les plus élevés, y compris pour les diplômes annexes en notariat et droit des assurances. Repéré très tôt par le recteur de l'université où il avait fait ses candidatures, le voilà engagé comme assistant pour les travaux pratiques de droit romain, puis chargé d'enseignement à vingt-huit ans, avant de se voir confier, en 1976, à la faculté de droit et à la faculté des sciences économiques, politiques et sociales, des cours d'introduction au droit qu'il donnera jusqu'à l'éméritat.

Les nombreuses générations d'étudiants qu'il initie au droit n'oublieront pas les dons pédagogiques du professeur qui leur transmet son enthousiasme pour une discipline dont il dessine avec brio les enjeux, les caractères essentiels et même déjà certaines subtilités, en n'oubliant jamais de leur recommander d'abord d'ouvrir chaque jour une fenêtre sur le monde par la lecture du journal.

Cet art de la transmission à un jeune auditoire repose sur la combinaison de trois qualités rares : une culture juridique très étendue, servie par une mémoire d'éléphant, une parfaite

maîtrise des principes du droit dans toutes ses branches cardinales et surtout une aptitude à illustrer ces principes par des exemples admirablement choisis, souvent empruntés à quelque affaire qu'il a eu à plaider, et qu'il ne manque jamais de distiller avec humour. Maître de la parole, affranchi de son syllabus, il délivre son message en contant des histoires qui font sens et qui, phénomène exceptionnel, suscitent à la fin de chaque cours une salve d'applaudissements. Le professeur est apprécié, mieux, il est aimé.

S'il est d'abord un passeur, un filtre actif qui retient, sélectionne et, par là, transforme une information à l'usage des jeunes qui découvrent l'université, le professeur est également un auteur dont les écrits ne passent pas inaperçus. Ainsi en va-t-il de ceux qu'il consacre à la responsabilité civile, en particulier de la Communauté européenne (comme on disait alors) et de l'État dans l'exercice de ses trois pouvoirs constitués – la responsabilité de l'État législateur fut un de ses chevaux de bataille –, au droit des assurances, au droit public, au droit européen. Convaincu des mérites du monisme juridique, il a défendu avec fermeté le fameux arrêt Le Ski de notre Cour du 27 mai 1971 et proposé de tirer toutes les conséquences du principe de la primauté du droit international, sans négliger de tenir compte de l'évolution institutionnelle dans l'un de ses derniers importants articles, publié en 2007 à la Revue critique, sur les rapports entre un traité international et la Constitution.

Maar de ontelbare kwaliteiten van meester Mahieu werden niet alleen voluit ten dienste gesteld van de rechtsfaculteit, maar

ook van de balie van Brussel. Hoewel het beroep van advocaat nog aan talrijke rituelen onderworpen is en hij deze ook doorloopt: - prijs van de erevoorzitters van de Conférence du Jeune barreau voor een schriftelijk advies, en dit op amper 23-jarige leeftijd, lid van de conférence du Jeune barreau, lid van de raad van de Orde – houdt hij zich op afstand van elk eerbetoen. Binnen de balie verkiest hij eerder “un magistère d’influence” boven functies die hem meer in het voetlicht zouden plaatsen.

Dikwijls heeft hij een voortrekkersrol. Aldus aarzelt hij niet om, nog vóór veel andere confraters, voor het Hof van Justitie van de Europese Unie te pleiten en voorvoelt hij de ingrijpende verandering van het Belgisch recht onder invloed van het Europees recht. Hij zal ook één van de eerste advocaten zijn die procedeert voor het Arbitragehof of die de rechters zal verzoeken om ingewikkelde prejudiciële vragen te stellen. Zijn tussenkomsten worden aldaar opgemerkt en gewaardeerd nog voor de naamsverandering in “Grondwettelijk Hof”.

Dit voorvoelen heeft Michel Mahieu ook bij het kiezen van zijn medewerkers. De lijst van stagiairs die hij opleidt en die naderhand – aan de balie, in de magistratuur of aan de universiteit – prestigieuze functies bekleden, is lang. Zonder een schijn van afgunst, is hij daarover terecht trots, ook al betreurt hij dat hij hen zo snel ziet vertrekken, hoewel hij hen had opgeleid tot durf en als onafhankelijke geesten.

Toujours courtois et bienveillant, il est néanmoins intransigeant sur le respect des règles les plus subtiles de la langue française, s’avérant intraitable sur toute déviation qui

devenait pour lui une déviance, presque un « cas pendable », comme le jugeait Philaminte, dans les Femmes savantes, à propos des écarts de langage de Martine.

Les années 1990 le voient également répondre à l'appel pour devenir un des premiers membres du collège de recrutement des magistrats, précurseur de la commission de nomination et de désignation du Conseil supérieur de la Justice.

Lorsqu'il est accueilli ici en 1999 en qualité d'avocat à la Cour de cassation, maître Mahieu dispose déjà d'une solide formation à la rédaction des pourvois et des mémoires, pour avoir notamment longtemps collaboré au cabinet d'Antoine De Bruyn. Il choisit cette voie non par goût des cimes – il sait trop que tout est vanité –, mais en écho au feu qui brûle en lui pour la recherche juridique dans une instance où l'on pratique une approche plus épurée du droit. Associé à maître Philippe Gérard, ils forment une remarquable paire de juristes qui font honneur à leur profession. D'un côté, maître Mahieu a tôt fait d'intégrer que la technique de cassation repose sur un dogme et une conviction : le dogme est la croyance en la limpidité et l'univocité de la loi, que complète la conviction qu'un organe juridictionnel détaché de l'application de la norme à des situations particulières sera à même d'en dévoiler le sens, à la fois premier et ultime. D'un autre côté, cela n'empêche pas d'imaginer et de proposer des voies nouvelles en phase avec l'évolution de la société, et de chercher de temps à autre à faire bouger les lignes. À la fin de sa vie active, ses confrères lui font l'honneur de l'élever au bâtonnat, tâche

qu'il prend à bras le corps mais à laquelle la maladie qui l'affecte déjà ne lui permet pas de donner l'éclat qu'il espérait.

Dans les Mélanges que lui ont offerts ses amis à l'occasion de son admission à l'éméritat en 2008, ses collaborateurs rapportent une anecdote qui en dit long sur sa rigueur. « La passion du droit chez lui, écrivent-ils, est telle qu'elle manque parfois de l'emporter sur l'intérêt du client. L'on se souviendra de cette affaire dans laquelle une belle question de principe était présentée. Il s'agissait, qui s'en étonnera ? de la responsabilité des pouvoirs publics et, plus précisément de la question si le pouvoir exécutif commet une faute lorsqu'il n'exécute pas une loi dont la constitutionnalité est contestée devant la Cour constitutionnelle. Avant de pouvoir y répondre, il allait néanmoins devoir écarter une sérieuse fin de non-recevoir. Conscient de la difficulté, pour le juge, de franchir cet obstacle procédural, Michel Mahieu s'était exclamé, l'œil brillant de malice : 'On l'enlève ?'. Que chacun se rassure, il s'est évidemment ravisé. Et pour cause, il met un point d'honneur à respecter les plus fines subtilités de la déontologie ».

La communauté des juristes n'oubliera pas non plus que, pendant quarante ans, il gratifia le Journal des tribunaux d'innombrables articles de doctrine, commentaires d'arrêt, chroniques et comptes rendus divers. Je voudrais citer ici en particulier les billets qu'il publiait chaque année en septembre à propos de la rentrée judiciaire de la Cour de cassation. Assis dans la salle des audiences solennelles, des témoins ébahis le voyaient à la fois écouter les discours et griffonner à toute vitesse sur un

bloc-notes : en réalité il rédigeait déjà son article qu'il terminait le soir même.

Vous le voyez, Michel Mahieu a rempli une vie qui aurait pu en requérir plusieurs chez tant d'autres. Comment faisait-il pour croiser harmonieusement toutes ces branches sans jamais se départir de sa légendaire placidité ? Répondre à cette question est chose malaisée : si l'homme était prolifique, il se confiait peu, se jouait du vernis et de l'apparat, et était peu sensible aux honneurs. C'est sans doute le propre de ceux qui n'ont aucune raison d'être modestes que de pouvoir se permettre de l'être.

Au crépuscule de sa vie, le destin l'a frappé sans prévenir. Il ne pouvait malheureusement plus lire Le Monde tous les soirs, comme il en avait l'habitude. Ni corriger un pourvoi ou un mémoire. Ni même partager avec ses amis un bon vin, des huîtres ramassées dans le golfe du Morbihan ou ses dernières lectures.

Mais il restera pour ceux qui l'ont connu le souvenir d'un être au tempérament solaire. Le verbe vif, le regard en éveil, l'oreille à l'affût lui ont fourni une merveilleuse façade en trompe-l'œil dont il a peut-être usé avec un brin de malice pour distraire les curieux qui auraient aimé percé le mystère de sa personne.

La clé de ce mystère n'est peut-être autre que l'affection et la protection de son ange tutélaire, son épouse Christine, rencontrée à l'âge de seize ans, qui le seconda dans toutes ses aventures professionnelles. Ce n'est que justice de l'associer ici dans un hommage où elle a une double part, celle d'une

collaboratrice officielle et celle qui relève du secret de leur longue intimité.

Nous avons aussi une pensée particulière pour ses quatre enfants et ses neuf petits-enfants, qui mesurent aujourd'hui la chance qu'ils ont eue de grandir dans le sillage d'un père et d'un grand-père attentionné.



Deux mois avant Michel Mahieu le barreau a perdu Mr Isabelle Heenen, qui est décédée inattendue alors qu'elle était encore au travail.



Madame le premier président donne la parole de nouveau à Madame le Bâtonnier Jacqueline Oosterbosch.

Ensuite, elle donne la parole à Monsieur le procureur général.

Enfin elle prend la parole elle-même.

Il est 10.30 heures lorsque le premier président suspend l'audience en signe de deuil.

Twee maanden vóór Michel Mahieu heeft de balie meester Isabelle Heenen verloren, die onverwacht is overleden terwijl ze nog volop aan het werk was.



Mevrouw de Eerste voorzitter verleent opnieuw het woord aan mevrouw de stafhouder Jacqueline Oosterbosch.

Vervolgens verleent zij het woord opnieuw aan de procureur-generaal.

Tenslotte neemt zij zelf nogmaals het woord.

Om 10.30 uur schorst de eerste voorzitter de zitting ten teken van rouw.

DISCOURS DE MADAME JACQUELINE OOSTERBOSCH **Bâtonnier du Barreau de la Cour de cassation**

-0-

REDE VAN MEVROUW JACQUELINE OOSTERBOSCH **Stafhouder van de Balie van het Hof van Cassatie**

Le 3 février 2019, c'était un dimanche. L'annonce du décès de Me Isabelle Heenen m'a plongée, et tout le barreau de cassation à ma suite, dans une sorte de stupeur. C'est que, dans cet Ordre de 20 membres, chacun connaît peu ou prou chaque autre. Nous savions tous d'Isabelle que sous des dehors réservés, dans un corps menu dont les mauvais yeux rendaient la démarche hésitante, habitait une personnalité solide, indépendante et déterminée. Isabelle semblait inaltérable malgré les diminutions physiques. D'autant qu'elle ne se plaignait jamais ; à l'entendre, il n'y avait que des problèmes pratiques appelant des solutions pratiques : réduire au maximum les déplacements, agrandir à l'écran la taille des documents, demander l'aide de Mr Buyle pour descendre les escaliers du Palais...c'était lourd, gênant mais pas de nature à l'empêcher de travailler. Elle n'entendait pas avoir l'air fragile ; elle y a réussi, comme pour tout ce qu'elle entreprenait.

Isabelle Heenen est née le 7 janvier 1952. Elle est la seule fille des quatre enfants de Jacques Heenen, professeur de droit commercial à l'ULB, et de Madeleine Botson (fille du bâtonnier Henry-L. Botson qui fut le patron de stage de Jacques Heenen et petite fille du bâtonnier Henry Botson). Au moment du choix des études, ses deux frères aînés Michel et Paul-Henri avaient opté pour la science : la médecine et la physique. Son plus jeune frère,

François, choisira le langage comme objet de science. Gagner l'approbation et l'admiration de son père fut manifestement un profond moteur dans l'orientation professionnelle d'Isabelle. Et elle y réussit. Ainsi racontait-elle, pour la fille de la fratrie, Jacques Heenen suggéra le secrétariat. Elle osa le choix des études de droit et d'ainsi perpétuer la lignée de juristes. A l'ULB, elle brilla, avec facilité évidemment. Alors, toujours un peu bravache, il lui fallut corser la difficulté en 1ère licence en usant de la faculté de passer toutes les épreuves en un jour ou deux. Elle provoqua la colère de son père mais, ayant réussi son pari, conforta son admiration.

Après ses études, Isabelle devint assistante dans le service du professeur Jean-Paul Masson. Le 2 septembre 1974, elle s'inscrivit au barreau de Bruxelles et entama son stage chez M. le bâtonnier Lucien Simont. Les anciens condisciples, Sylviane Velu, Paul Alain Foriers et Isabelle Heenen, polirent, là, dans l'association Simont, Gutt et Simont, entre les préparations des procédures en cassation et les affaires de fond, les instruments de leurs futures carrières. C'est là aussi, sans doute à la faveur du rituel du thé de seize heures – on savait vivre à l'époque !- qu'elle rencontra son époux, Jacques Malherbe, un brillant fiscaliste, multilingue, professeur à l'UCL. Après son stage Isabelle rejoindra l'équipe de Pierre Van Ommeslaghe qu'elle suivra dans les diverses associations jusqu'à la chute de l'association Coudert. Elle rejoindra alors Willkie Farr & Gallagher où Xavier Dieu lui assurera une totale indépendance, ce qui pour Isabelle était essentiel. Puis elle terminera sa vie professionnelle maître de sa propre barque. L'équipe de Pierre Van Ommeslaghe restera néanmoins toujours liée à la vie d'Isabelle ; professionnellement, par sa collaboration dans des dossiers fleuves ; et amicalement, par les profonds liens tissés.

Mais pendant ce temps-là, Isabelle avait été nommée avocat à la Cour de cassation, le 8 février 2000. Elle a adoré ce métier. Il fut le terrain où toutes ses qualités ont trouvé leur expression. Une intelligence aigüe, une solide connaissance du droit, une rigueur implacable dans le raisonnement et un style percutant, fort proche à dire vrai de celui de son père que PVO décrivait comme « précis, plutôt incisif. Il est marqué par la brièveté et une sérieuse rigueur dans la construction des phrases ».

Isabelle haar voorzieningen waren bondig. Zij noopten de tegenstander tot de rechtstreekse confrontatie. Dit reduceerde de kans op het omzeilen van de stellingname via diverse niet-ontvankelijkheidsverklaringen. Deze bondigheid was op zich een argument en een onderbouwing van het middel. Immers, alleen de vanzelfsprekendheid behoeft geen verdere uitleg. Isabelle, die dit maar al te goed besepte en niets aan het toeval overliet, was een geducht tegenstander.

Zes jaar lang, van 2012 tot 2018, was Isabelle lid van de Raad van de Orde. In een discussie kwam zij pas tussen nadat haar mening reeds gevormd was. Met slechts enkele schaarse woorden gaf zij ze dan prijs. Soms begeleid door een kort hoofdknikje. Hetgeen betekende dat zij er verder niet zou van afwijken. Isabelle zei over haar vader dat hij “koppig” was. Wat haarzelf betrof, gaf ze wel enige vastberadenheid toe... De wetgever heeft de Cassatiebalie belast met de organisatie van de beroepsopleiding die resulteert in het getuigschrift vereist voor de benoeming als advocaat bij het Hof van Cassatie. Jarenlang was Isabelle de spil van deze opleiding. Zij deed dit met de haar kenmerkende doortastendheid en efficiëntie. Zij was ook effectief lid van de Commissie voor de benoeming van de advocaten bij het Hof en zij vertegenwoordigde onze Orde op de Algemene Vergaderingen van Avocats.be.

Après leur mariage, Jacques et Isabelle s'installèrent au Bosveldweg. Leurs deux fils, François et Maxime, y grandirent. Sa famille fut la grande passion d'Isabelle et au premier chef ses enfants. Elle les aimait comme une lionne ; malheur à qui les aurait blessés. François est devenu avocat et Maxime un entrepreneur webmaster dont la société se développe. Ils étaient sa fierté. Elle, si discrète pourtant, les évoquait souvent, leurs succès, les événements de leurs vies ; en sorte que même pour une parfaite étrangère, ils étaient familiers. Tous témoignent que pour eux Isabelle a été d'une totale disponibilité ; elle a suivi de près leurs jeux et leurs études, les a dirigés vers l'informatique qu'elle a appris à maîtriser, leur a fait découvrir le monde organisant de grands voyages en Afrique, en Amérique ou encore en Alaska. Les échanges avec ses fils devenus adultes remplissaient Isabelle de joie. Lectrice éclectique – et d'un goût sûr, elle admirait les bons auteurs de policiers américains-, Isabelle partageait ses trouvailles avec eux ; et les livres circulaient, les idées aussi. Une complicité jamais écornée.

Rien de convenu chez Isabelle Heenen. Surtout pas dans les relations ; la tiédeur n'était pas dans son ADN. Avec elle vous deviez vous attendre à un parler direct, un humour corrosif et, parfois, des répliques lapidaires. Elle aimait ou n'aimait pas. Avec constance ; dans la joie – car elle n'avait rien d'un bonnet de nuit- comme dans la peine. C'était une « amie formidable » m'a-t-on confié, de celles qui sans mot dire vous prennent la main pour traverser les ténèbres. Selon Jacques, son époux, l'amie prodigieuse d'Elena Ferrante, c'était elle. Lila, l'héroïne de celle-ci, était aussi audacieuse, intelligente et secrète. Un jour elle disparut après avoir effacé toutes traces de sa déjà longue existence. Ce fut insupportable pour la narratrice, son amie

depuis l'enfance et elle entrepris de narrer tous ses souvenirs de Lila. Les traces d'Isabelle dans sa vie familiale et amicale sont certainement très nombreuses chez tous ses proches. Dans la vie professionnelle, Isabelle n'avait guère de goût pour les honneurs ni ces circonstances où discours, interventions et textes laissent de vous des traces écrites. Elle se connaissait mieux que nous et n'avait pas souhaité être bâtonnier. Sa place était aux côtés de ses clients à la barre ou dans les écrits de procédure et elle faisait la fête lorsqu'après une défense pied à pied un arrêt rendait justice à son client ou lorsque, à l'occasion de l'un de ses dossiers, la Cour de cassation faisait évoluer le droit. Comme la narratrice d'Elena Ferrante, le barreau de cassation se souvient ; Me Ann Frédérique Belle a rappelé certaines de ces affaires qui ont passionné Isabelle et les arrêts où sa trace est inscrite, notamment l'arrêt Fortis du 19 février 2010 (affaire où Isabelle eut à résoudre quantité de difficultés et où la seule signature des requêtes lui prit 3 jours entiers), l'arrêt du 28 septembre 2006, pièce essentielle de la responsabilité de l'Etat législateur, l'arrêt du 23 octobre 2015 précisant l'immunité des Etats pour les actes accomplis dans l'exercice de la puissance publique...et bien d'autres. Et, dans les locaux du barreau, une belle photo garde et gardera la trace du visage et des yeux bleus de Me Isabelle Heenen.

Le barreau adresse, par ma voix, à sa famille et à ses amis, ses plus sincères condoléances.



DISCOURS DE MONSIEUR ANDRE HENKES
Procureur général près la Cour de cassation

-0-

REDE VAN DE HEER ANDRÉ HENKES
Procureur-generaal bij het Hof van Cassatie

Le 4 février 2019, nous apprenions le décès inopiné, survenu la veille à Auderghem, de Madame l'avocat à la Cour Isabelle Heenen. La triste nouvelle de son décès nous a surpris et bouleversés.

Maître Isabelle Heenen était un ancien membre du Conseil de l'Ordre, et, comme le précisait le faire-part annonçant sa disparition en des mots chargés d'émotion qui traduisaient la triste réalité qui s'est désormais imposée à nous tous, elle était aussi, et avant tout, une « Mère et épouse aimante et aimée ».

Madame l'avocat Isabelle Heenen avait rejoint la Cour le 13 mars 2000, en prêtant serment, avec son collègue monsieur le bâtonnier Bruno Maes, entre les mains de Monsieur le premier président Pierre Marchal.

A l'issue de brillantes études universitaires à la faculté de droit de l'ULB, terminées avec grande distinction, madame l'avocat Heenen obtint le prix de Harven, décerné à l'étudiant qui a fait preuve des plus grandes qualités dans le domaine du droit privé. Madame Heenen fut, jusqu'en 1982, assistante au cours de l'introduction au droit privé de la Faculté de droit de

l'U.L.B. et put ainsi développer ses talents au profit de nombreux étudiants, contribuant par sa science à l'évolution du droit privé.

Mais, ce qui comptait vraiment pour elle, c'était le barreau ; après avoir accompli son stage dans le cabinet Simont, Gutt et Simont, elle fut d'emblée portée, comme le rappelait Monsieur le premier président Marchal lorsqu'il reçut son serment, dans l'ombre de la Cour, puisqu'elle y traita les dossiers de cassation que lui avaient successivement confiés les bâtonniers Henri Simont, puis Lucien Simont et Ludovic De Gryse.

Isabelle Heenen pratiqua la matière de cassation depuis le début de son stage en 1974. Depuis sa nomination en tant qu'avocat à la Cour de cassation en 2000 elle se consacre essentiellement à cette matière dans tous les domaines (avec une expérience particulière en droit commercial, comprenant le droit des assurances et le droit bancaire, en droit civil patrimonial lié aux contrats et obligations, et en droit administratif). Elle participa activement à l'organisation des cours de formation professionnelle en matière de cassation.

Plus tard, Maître Heenen apportera son concours aux bâtonniers Van Ryn et Van Ommeslaghe, en préparant et en rédigeant de nombreux pourvois et mémoires en réponse, tant dans le domaine du droit civil que dans celui du droit pénal ou disciplinaire, ainsi que dans les procédures spéciales. Elle avait ainsi acquis une grande expérience et une compétence approfondie de la matière, de la procédure et des aspects juridiques des recours en cassation et maîtrisait la méthode et le style propre à cette activité.

Tout au long de sa trop courte carrière parmi nous, Maître Heenen a pu se vouer à la mise en œuvre des principes et des règles juridiques les plus divers, forte du savoir-faire, de l'habileté et de la finesse d'esprit qui ont caractérisé sa science du droit.



DISCOURS DE MADAME BEATRIJS DECONINCK
Premier Président de la Cour de cassation

-0-

REDE VAN MEVROUW BEATRIJS DECONINCK
Eerste Voorzitter van het Hof van Cassatie

Il est des familles plus que d'autres marquées du sceau de l'excellence et du sens du devoir.

Des générations d'étudiants de l'Université libre de Bruxelles gardent en mémoire la crainte révérencielle que leur inspirait l'austère rigueur, tempérée pourtant d'un sens aigu de la justice, avec laquelle Jacques Heenen leur inculquait les principes du droit commercial. Le traité qu'avec Jean van Ryn il a consacré à ces principes reste un monument de notre doctrine juridique. Et aucune contribution n'a, lorsqu'il en était le rédacteur en chef, été publiée dans la Revue critique de jurisprudence belge qui n'eût éprouvé son sévère visa.

Jacques Heenen avait épousé Madeleine Botson, fille et petite-fille de deux illustres avocats du barreau de Bruxelles dont les épreuves des deux guerres ont révélé l'héroïque détermination. Après avoir exercé le bâtonnat de 1909 à 1911, Henry Botson fut amené, pendant la déportation du bâtonnier Léon Théodor, à présider à nouveau le conseil de l'Ordre de 1915 à 1918 ; il soutint sans faiblir la résistance du barreau aux atteintes incessantes de l'occupant à l'État de droit, qui menèrent,

durant la dernière année de la guerre, à la suspension des audiences des cours et tribunaux. Son fils, Henry L. Botson, succéda quant à lui dans des circonstances dramatiques au bâtonnier Louis Braffort, enlevé le 22 août 1944 et assassiné quelques jours plus tard ; il allait, dans l'immédiat après-guerre, proposer un programme de renouveau du barreau prévoyant l'institution d'un ordre national des avocats au sein duquel serait créée une juridiction disciplinaire d'appel.

C'est dans ce foyer propice à l'éclosion et au développement du talent et de la valeur morale que naît le 7 janvier 1952 Isabelle Heenen.

Deux frères, aujourd'hui décédés, l'ont précédée : Michel, professeur à la faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles et chef du service de la dermatologie à l'hôpital Érasme, et Paul-Henri, professeur de physique nucléaire à cette université et membre de l'Académie royale de Belgique, dont il fut directeur de la classe des sciences. Un troisième frère, son cadet, spécialiste renommé de la linguistique indo-européenne, occupe une chaire à l'Université de Reykjavick.

Na haar humaniora aan het Dachsbeeck-lyceum kiest Isabelle Heenen ervoor om dezelfde weg op te gaan als haar vader en haar voorouders aan moederskant. Haar studies zijn briljant en worden bekroond met de Pierre de Harven-prijs, die aan de Université libre de Bruxelles wordt uitgereikt aan de student die, tijdens zijn of haar studies, blijk heeft gegeven van uitzonderlijk talent in het privaatrecht. Isabelle Heenen

verzorgde trouwens, als assistent, verschillende jaren de oefeningen van de cursus “Introduction au droit privé”.

Meester Heenen voltooit haar studies in hetzelfde jaar als meester Paul-Alain Foriers en onze collega Sylviane Velu, en vervoegt met hen in 1974, het advocatenkantoor Simont, Gutt en Simont – “Sigusi” genaamd, waar zij haar eerste sporen verdient in de cassatietechniek onder leiding van stafhouders Henri Simont, Ludovic De Gryse en Lucien Simont.

Na haar stage en haar huwelijk met meester Jacques Malherbe, doet ze haar intrede in het kabinet van stafhouder Jean van Ryn, waar ze niet alleen haar cassatiewerk voortzet maar ook een intense baliepraktijk “ten gronde” ontplooit.

Des liens profonds d’estime et d’amitié l’unissent à Pierre van Ommeslaghe, aux côtés de qui elle traite les dossiers les plus difficiles.

Ses talents y font certes merveille. Maître Isabelle Heenen, en effet, se voue tout entière à la défense d’une cause qui lui est confiée et, au-delà de cette cause, à la personne dont le sort y est lié. Sa vive intelligence, sa finesse d’analyse, son sens de la repartie, joints à sa connaissance transversale du droit, lui permettent, dans la négociation comme dans la plaidoirie, de convaincre, de marquer des points, de l’emporter.

Mais son intérêt pour la cassation la porte à postuler un office d’avocat à la Cour de cassation. Elle sera nommée le 8 février 2000 à l’une des charges créées par l’arrêté royal du 10 août 1998.

La singularité de certaines coïncidences nous surprend souvent. Alors que se préparait cette audience d'hommage, mon mari triait à la Coupure, à Gand, les archives de son père, et il trouve la copie d'une lettre de celui-ci félicitant son confrère Jacques Malherbe à l'occasion de la nomination de sa femme comme avocat à la Cour de cassation. Voilà une anecdote dont Lydia Flem, auteur de l'émouvant petit livre « Comment j'ai vidé la maison de mes parents », eût pu faire son miel.

Recevant à l'audience du 13 mars 2000 le serment de maître Isabelle Heenen et de monsieur le bâtonnier Bruno Maes, le premier président Pierre Marchal rappelait que « la rédaction de moyens de cassation est [...] à la fois une science et un art. C'est bien évidemment une science, puisque la mise en œuvre des principes des règles juridiques les plus diverses suppose une connaissance exacte et approfondie. Mais aussi un art, dans la mesure où cette mise en œuvre exige du savoir-faire, de l'habileté, de la finesse d'esprit ».

Plus que quiconque, maître Isabelle Heenen maîtrisait cet art. Elle eût pu faire sien cet aphorisme de Gide que « l'art vit de contraintes et meurt de liberté ». Adeptes de l'extrême concision, elle pensait sans doute avec Boileau que « qui ne sait se borner ne sut jamais écrire ». Cette concision, qui se perd, a un prix élevé : elle impose de vingt fois sur le métier remettre son ouvrage, de le polir sans cesse et de le repolir, d'ajouter quelquefois et, souvent, d'effacer. Pureté, clarté et précision : les trois maîtres-mots de la doctrine de François de Malherbe

tendant à épurer la langue française sont toujours les pierres de touche d'un moyen de cassation bien écrit.

Conjuguée à ce style finement ciselé, sa connaissance parfaite des fondements du droit et de la jurisprudence de la Cour, où elle excellait à débusquer les brèches, lui permettait de concevoir des moyens qui, plus d'une fois, ont permis de dégager ou de préciser une règle.

Se consacrant de plus en plus exclusivement à l'art du pourvoi dans le silence de son cabinet, Isabelle Heenen ne ménageait pas sa peine au service du barreau de cassation.

Au fil de sa carrière, sa solidarité spontanée l'a toujours conduite à partager son savoir et son expérience avec les confrères travaillant dans les mêmes cabinets et auxquels elle accordait sa confiance, et même son amitié.

La formation professionnelle du barreau de cassation était dès lors pour elle un terrain d'élection où se dévouer pour contribuer à la relève du corps d'élite auquel elle était si attachée.

Membre de la commission d'avis pour la nomination des avocats à la Cour de cassation, elle savait discerner parmi les candidats ceux qui réunissaient les qualités les plus utiles à l'exercice de cet office. Dans l'intérêt, et de la profession, et des justiciables, elle défendait ses choix avec conviction, passion, persuasion.

Toute vie est, pour paraphraser Parménide, remplie à la fois de lumière et de nuit obscure.

Isabelle Heenen a connu des ennuis de santé qui l'ont parfois éloignée du Palais. Surtout, sa vue qui s'altérait l'a contrainte à paraître moins assidûment aux audiences de la Cour.

Rien pourtant ne laissait présager que celle-ci serait si tôt privée de la précieuse contribution qu'elle apportait à l'accomplissement de sa mission.

L'annonce de sa mort a été reçue avec une très vive émotion par les magistrats qui la côtoyaient et qui, derrière sa grande réserve, avaient pu mesurer sa profonde humanité.

Le faire-part annonçant son décès mentionne, après ses qualités d'avocat à la Cour de cassation et d'ancien membre du conseil de l'Ordre, qu'elle était une « mère et épouse aimante et aimée ».

Comme elle était fidèle en amitié, elle était aussi et sans doute avant tout le cœur ardent de son foyer familial.

À son mari, Maître Jacques Malherbe, à ses fils, Maître François Malherbe et Monsieur Maxime Malherbe, et à sa bru, la Cour réitère l'expression de ses condoléances émues. Elle conservera pieusement la mémoire d'une grande dame à qui elle doit beaucoup.

